

La chasse-galerie Du Poitou à l'Acadie

Jean-Loïc Le Quellec

*Nageons, les gars, Satan est à l'avant !
Nous volons à l'amour, aux baisers, aux caresses !
Nous, les captifs du nord, nous allons conquérir
L'été du cœur, qui brille aux yeux de nos maîtresses !*
[Robert Choquette, « La Chasse Galerie »]

La Chasse-Galerie : répartition du terme en France

Les appellations de la dite « Chasse sauvage » en France (annexe I) se classent généralement en six types combinant « chasse », « chasseur » ou « mesnie, menée » avec divers épithètes¹ ou noms propres:

	épithète	nom propre
Chasse	1	2
Chasseur, veneur, piqueur	3	4
Menée / Mesnie	5	6

L'inventaire de ces types (voir l'annexe) montre que « Chasse-Galerie » n'est attesté qu'en Poitou et Saintonge, et que ses variantes se trouvent uniquement dans le Centre-Ouest : « Chasse-Galerie » en Poitou et Saintonge, « Chasse-Galéry » à Auessac en Loire-Atlantique², « Chasse-Gallery » dans les Mauges³, et Chasse-Galerite dans les Charentes. Quant à la Chasse Valory du Bas-Maine⁴, elle est sans doute à rapprocher des formations précédentes, dont elle reflète l'influence.

Le nom de la Chasse-galerie

La signification et l'origine de ce nom ont fait couler beaucoup d'encre. Il a été prouvé que la fameuse et (trop) belle chanson publiée en 1848 par l'érudite poitevin Benjamin Fillon⁵ est une très habile supercherie de ce dernier⁶. Fillon prétendit avoir recueilli ce texte à St-Sornin en Vendée, et le plus probable est que si cet aimable plaisantin y nota certainement une tradition orale sur ce thème, il l'améliora considérablement par ses connaissances de l'ancienne langue poitevine (voir annexe II). Du reste, Fillon avoue à demi-mot, car il dit lui-même de cette chanson où abondent les archaïsmes: « *La version que nous allons donner n'est pas très ancienne* »⁷. Et revenant plus tard sur ce sujet, il évoquera « *un chant primitif dont on n'a que des lambeaux* »⁸... lambeaux qu'il a donc habilement complétés. Toutes les versions prétendument populaires de cette chanson qui ont

¹. Ou du moins des termes sentis comme tels.

². Estourbeillon 1892.

³. Verrier & Onillon 1908, I:188-189 ; Cormeau 1912, I:137-140.

⁴. Dontenville 1950:31.

⁵. Fillon 1848.

⁶. Brethé 1955.

⁷. Fillon et Rochebrune 1887.

⁸. Texte écrit par Fillon en 1861 et publié dans Fillon et Rochebrune 1887.

été recueillies en Vendée sont issues du texte de Fillon, par suite d'une large diffusion scolaire. En effet, l'édition vendéenne du manuel de lecture publié en 1860 par l'inspecteur Caumont, *Lectures courantes des écoliers français, à l'usage des écoles des deux sexes*, contenait la chanson, et il fut en usage au moins jusqu'en 1901.

Pourtant, grâce à une notation d'un avocat Tourangeau, M^e Guerry, qui écrivait en 1829, il est certain que la dénomination de « chasse-galerie » pré-existait à l'intervention de Fillon. En effet, cet avocat notait alors, à propos des traditions du Poitou : « *Ce n'est que vers l'automne, au bord des eaux, dans les vallées profondes, que la chasse-galerie se fait entendre. Alors, parmi des aboiements lointains, on croit distinguer le sifflement d'un char et les cris des esprits infernaux, dont la triste cohorte poursuit les âmes des trépassés. Les mêmes particularités se retrouvent dans l'histoire de ces fantômes, à qui une tradition répandue dans toute la France faisait parcourir les airs pendant la nuit* »⁹. Cette attestation est actuellement la plus ancienne connue. Il est pourtant possible que la forme « chasse-galerie » ait déjà été employée en 1791, selon une mention qu'il serait intéressant de pouvoir vérifier¹⁰.

Les étymologies les plus diverses et les plus invraisemblables ont été proposées : de la contraction de « gaulois » et de « Alaric / Alary / Walarich »¹¹ à la « *déformation de galère, un plat bâtiment de bas bord à un pont, marchant à voiles ou à rames* »¹² ; de la compréhension du mot galerie comme désignant une « *bande de chasseurs* »¹³ ou une « *partie de plaisir* »¹⁴, en passant par l'hypothèse d'une déformation de *chasse-Marie* au sens de « sorcier »¹⁵.

Le rapprochement avec les appellations occitanes *Casso Gogliero* (Creuse), *Casso Galiero* [*Galerino, Galierito*] (Limousin) naguère expliquées par Mistral grâce au vieux verbe français *galer* « se divertir »¹⁶, ne peut justifier une origine méridionale, car ces termes, attestés uniquement dans la partie nord-occidentale du domaine occitan, résultent vraisemblablement d'un emprunt au poitevin¹⁷. Sans compter qu'aucune attestation de la chasse-galerie n'évoque un quelconque divertissement. L'étymologie pseudo-historique faisant appel à l'histoire d'un hypothétique seigneur Gallery condamné pour avoir chassé un dimanche, a été acceptée sans sourciller par de nombreux auteurs (Henri Dontenville¹⁸, Marcelle Bouteiller¹⁹, Albert Sorin²⁰, Brigitte Purkhadt²¹, etc.). Mais elle présente deux difficultés majeures : elle ne s'accorde pas avec la seule notation connue avant les manipulations de Fillon (celle de M^e Guerry, donnée sans majuscules, et qui n'évoque le nom d'aucun seigneur), et surtout, elle ne rend pas compte d'une intéressante série d'appellations apparentées : Chasse Galière (Creuse), Chasse Gallère (Bourbonnais), Chasse Gayère (Berry, Bourbonnais), Chasse Goyère (Bourbonnais). Or tous ces noms étant nettement de la famille du mot *galier* ou *gallier* « cheval », donné comme argotique au XIX^e siècle²² et survivant dans les parlers du Maine²³, toutes ces chasses « *galières* » s'expliquent naturellement par les dérivés *galière* et *galerie* : il s'agit donc de chasses « à cheval », c'est-à-dire de chasse à courre. Cette explication trouve du reste une heureuse confirmation dans l'appellation de *Chasse Galopine* attestée dans la Vienne.

⁹. Guerry 1828:458.

¹⁰. Deniau 1910:52, n.

¹¹. Dontenville 1950:32-34.

¹². Watson Hamlin 1881.

¹³. Clapin 1894:77.

¹⁴. Purkhardt 1992:201.

¹⁵. Favre 1868:80.

¹⁶. Mistral 1979, s.v. *Galié*.

¹⁷. Goursaud 1978:670.

¹⁸. Dontenville 1950:30-34.

¹⁹. Bouteiller 1958:132.

²⁰. Sorin 1981.

²¹. Burkhardt 1992:59-65.

²². Bescherelle 1887.

²³. Verdier 1951 : « Galier, n.m. : Cheval de fatigue ».

Il faut donc abandonner l'hypothèse de Brigitte Purkhardt affirmant que « *le sieur Gallery a changé de continent en compagnie des colons français émigrant en Nouvelle-France* »²⁴, car lorsqu'elle affirme qu'« *avant de devenir une chasse-galerie, la Chasse Gallery a été la battue céleste et nocturne d'un impénitent chasseur angevin* »²⁵, elle exprime exactement le contraire de ce qui s'est passé réellement.

Le problème de l'origine de la légende canadienne-française

Nombre des folkloristes ayant étudié les légendes canadiennes de chasse-galerie ont été enclins à lui prêter une source non continentale. Dès 1900, Joseph Grignon cherchait leur origine dans les fameux tremblements de terre de 1663²⁶. Sept ans plus tard, Louis-Honoré Fréchette, évoquant les légendes européennes du type Chasseur Noir ou Grand Veneur, se contenta de dire : « *l'histoire dira comment cette légende cynégétique devint la pratique diabolique connue au Canada sous le nom de chasse-galerie* »²⁷. En 1904, Charles Halden insistait sur le fait que le motif de l'homme éloigné qui éprouve le désir de rejoindre « sa blonde » est ignoré en France²⁸. En 1938, Édouard-Zotique Massicotte estimait que les attestations canadiennes sont plus riches que les versions françaises²⁹.

À l'occasion d'une série d'études publiées sur cette légende dans les années soixante-dix³⁰, Jacques Ferron ne lui accorde aucune ressemblance avec les chasses fantastiques de France, notamment parce que, selon lui, il ne s'y trouve aucune allusion aux chevaux, cavaliers maudits, meute et tintamarre fréquents dans les versions françaises, alors que ces dernières ignorent au contraire le canot volant. Il conclut que la légende québécoise « *n'a d'autre raison d'être, tel un rêve, que de masquer le titre incongru d'un conte qui, n'ayant pas réussi à s'américaniser, est devenu incompris* »³¹. En 1978, Robert-Lionel Séguin a tenté de trouver à la légende une origine locale dans les présages survenus au cours de la guerre franco-iroquoise, ainsi décrits en 1661 par le jésuite Le Jeune : « *les Canots qui ont paru tout en feu, voltiger par le milieu des airs aux environs de Kebec, n'estoient qu'un léger, mais véritable presage des Canots ennemis qui ont rôdé nos costes cet Esté* »³²... mais, malheureusement pour cette lecture historiciste, aucune version de la Chasse galerie ne fait allusion à des canots de feu. Plus récemment, et dans une perspective essentiellement symbolique, psychanalytique et éliadienne, Brigitte Purkhardt, qui a volontairement limité son étude à un bref corpus de textes littéraires, estime que « *le voyage d'aller s'apparenterait à l'érection, la danse à l'acte sexuel, le voyage de retour à l'étape post-coïtale, le canot jouant le rôle de pénis* »³³ ; quant au « vol magique » il exprimerait « *autant la parole d'un inconscient collectif anhistorique que celle d'un inconscient individuel historique* »³⁴.

Tout en supposant une origine française à la légende, d'autres auteurs ont minimisé cette direction de recherche, se contentant de l'utiliser pour justifier une appellation énigmatique. En effet, cherchant à expliquer le titre de « Chasse-Galerie » donné à la légende, Sylva Clapin³⁵, Ægidius Fauteux³⁶, Edmond Buron³⁷ et Fernand Grenier³⁸ ont examiné des versions de Saintonge,

²⁴. Burkhardt 1992:63.

²⁵. Purkhardt 1992:62.

²⁶. Grignon 1900.

²⁷. « *How this hunting legend was transformed into the diabolical practice known in Canada as the chasse-galerie, history will tell* » (Fréchette 1907:216).

²⁸. Halden 1904.

²⁹. Massicotte 1938.

³⁰. Ferron 1970, 1972, 1973.

³¹. Ferron 1973:57.

³². Cité dans Séguin 1978.

³³. Purkhardt 1992:109.

³⁴. Purkhardt 1992:194.

³⁵. Clapin 1900.

³⁶. Fauteux 1931.

³⁷. Buron 1934.

Vendée, Normandie-Bretagne et Anjou respectivement, mais sans découvrir de lien direct entre ces récits et les attestations canadiennes. Pour Marius Barbeau³⁹, qui a publié plusieurs versions de la légende en 1920, ce nom de « chasse-galerie » qui lui est donné en Amérique française « doit résulter d'une fausse étymologie, le mot galerie étant tiré du vocabulaire maritime et signifiant une plate-forme élevée à l'extérieur d'une maison » ; par conséquent, il pense que « c'est plutôt d'une légende comme celle du seigneur Gallery, en Poitou, qui fut condamné par le Tout-Puissant à chasser toujours, qu'est venu le nom de "Chasse Gallery" »⁴⁰. Mais nous avons vu que cela ne se peut, puisqu'en France, la graphie « galerie » est attestée une vingtaine d'années avant l'invention de cet hypothétique « seigneur Gallery ». En 1943 pourtant, Gustave Cohen considérera que la chasse-galerie canadienne-française est une « survivance moderne de la Mesnie Hellequin »⁴¹.

Révision du dossier

L'expression « chasse-galerie » est attestée en Amérique francophone avec plusieurs sens :

1.- « Tintamarre » (sens le plus répandu). **2.-** « Groupe de personnes faisant du vacarme » : notamment à propos des enfants, mais aussi du charivari. **3.-** « Apparition aérienne sonore, nocturne et mystérieuse ». **4.-** « Pacte avec le diable », ainsi que l'atteste Pascal Poirier dans son *Glossaire acadien*: « Ce mot relève de la magie noire. Une croyance populaire veut que certaines conventions puissent être passées entre de méchantes personnes d'un côté, et le démon de l'autre, où l'on engage son âme au démon, à condition que l'on puisse à volonté se changer en bête, se transporter dans les airs, etc. »⁴².

Tout ceci semble être fort éloigné de la légende poitevine, et pourrait s'ajouter aux éléments précédemment cités pour conforter la position des auteurs ayant soutenu l'origine proprement américaine de la Chasse-Galerie. Il est facile de montrer qu'une telle hypothèse n'a été possible que parce que ces auteurs étaient mal informés du dossier poitevin, et qu'ils s'appuyaient sur un trop petit nombre d'attestations : les deux derniers travaux en date, qui sont aussi les plus volumineux, sont le livre de Brigitte Purkhardt⁴³ et la thèse de Marc Tremblay⁴⁴, qui prennent en compte quatre et quatorze versions respectivement. Or un principe méthodologique lévi-straussien fondamental est celui selon lequel un mythe se définit, selon l'expression de Philippe Walter, « comme l'addition de toutes ses variantes »⁴⁵. Pour tenter d'y voir clair, j'ai donc réuni 310 attestations franco-américaines de la chasse-galerie, soit toutes celles que citent les auteurs précédents, plus celles que conserve le *Centre d'Études Acadiennes* de l'Université de Moncton, et qui résultent des centaines d'enquêtes orales menées dans les années soixante-dix et quatre-vingts⁴⁶.

Sur ces 310 mentions, 92 concernent de mystérieuses apparitions célestes, 10 des voyages magiques sur l'eau, et 208 des voyages magiques aériens.

Reprenons donc la comparaison des deux dossiers, américain et poitevin, de la chasse-galerie, afin de voir si les attestations américaines sont si originales que certains l'ont dit.

³⁸. Grenier 1990.

³⁹. Barbeau 1920, n° 25 à 29, 93.

⁴⁰. Barbeau 1920:197-198.

⁴¹. Cohen 1943:27.

⁴². Poirier 1993:91.

⁴³. Purkhardt 1992.

⁴⁴. Tremblay 1996.

⁴⁵. Walter 1996:18.

⁴⁶. C'est pour moi répondre à un agréable devoir que de remercier Ronald Labelle, qui m'a grandement facilité l'accès à ces fonds. Ceux qui concernent la chasse-galerie sont ceux de Claire Allard, G. Allain, Barry Ancelet, Georges Arsenault, Jean Beaulieu, Gordon Boulay, Anselme Chiasson, Laurent Comeau, Claudette Dionne, Jeanne et R. Doucet, F. McClure, Georgette Hébert, Bernard Hudon, Catherine Jolicœur, Ronald Labelle, Bertrand LeBlanc, Lauraine Léger, Marthe Lessard, Cyrille Maillet, Donald G. Martin, Réjean Maserole, Janet McGinity, Jonanne McWilliam, Linda Melanson, Roch Ringuette, Roger R. Roussel, Brigitte Sivret, et Diane Thériault : que tous soient ici salués avec reconnaissance, pour leur exceptionnel apport à la connaissance des traditions orales !

Il apparaît rapidement que :

1.- Le sens de « tintamarre » est parfaitement attesté en Poitou⁴⁷, et ne constitue donc pas une originalité canadienne.

2.- Il en est de même de l'emploi du terme à propos d'une troupe d'enfants ; dans le Marais poitevin, par exemple, une mère voyant les siens arriver bruyamment avait coutume de s'exclamer : « *Voilà la chasse Galery !* »⁴⁸. Quant à la dérive en direction du charivari, elle aussi a été depuis longtemps notée en France⁴⁹.

3.- Le sens d'« apparition sonore nocturne mystérieuse » n'est pas non plus nouveau, puisqu'en 1912, dans les Mauges, Henry Cormeau réunit sous le terme chasse-galerie « *tout bruit nocturne qui se prolonge quelque peu et dont la cause ne s'explique pas* »⁵⁰.

4.- La notion de sorcellerie ou de pacte diabolique n'est pas ignorée non plus du côté français : en 1931, Georges Musset définit la chasse-galerie d'Aunis et Saintonge comme étant une « *troupe de sorciers, de diables, de revenants qui parcourent les airs, dans la nuit principalement* »⁵¹. Et pour l'ensemble du domaine poitevin-saintongeais, L. Favre qui, en 1868 graphiait le mot « *Chasgalerie* », y voyait l'« *escorte du diable, bande conduite par les sorcières lorsqu'elles se rendent au sabbat* »⁵².

Tous les sens franco-canadiens usuels du terme sont donc parfaitement attestés dans le Centre-Ouest de la France et rien, de ce côté, ne permet de supposer autre chose qu'une simple introduction par les colons qui, à partir de 1632, embarquèrent à La Rochelle pour occuper la nouvelle terre d'Acadie. En effet, les travaux de Geneviève Massignon ont établi que les premiers Acadiens étaient majoritairement originaires du Poitou : le recensement de 1671 montre que 36,1 % des personnes recensées venaient du Loudunais (dans la Vienne), chiffre auquel il faut ajouter quelque 15,1 % de personnes originaires du reste du Poitou-Saintonge (alors que pour la population canadienne, le recensement de 1700 n'indique que 28,3 % de personnes originaires de l'ensemble du Centre-Ouest)⁵³. Puisque le mot « chasse-galerie » fut introduit, avec l'ensemble de ses significations, par les ancêtres poitevins-saintongeais des actuels Acadiens, il est probable que les légendes associées à ce terme l'ont été en même temps. Examinons donc maintenant les traditions orales associées à notre thème.

1.- Aucune chanson franco-canadienne n'y fait allusion, alors que la documentation dans ce domaine est richissime⁵⁴. Ceci renforce la dénonciation de Benjamin Fillon comme faussaire et réel auteur de celle qu'il a publiée. Si cette superbe chanson ne s'est pas répandue en Amérique francophone, à la différence de centaines d'autres et malgré la popularité du thème de la chasse-galerie, c'est que cet hapax peu crédible – hélas encore parfois cité en France comme un chant « *archaïque* » et qui aurait « *subi les transformations inhérentes à six ou sept siècles d'usage* »⁵⁵ – loin d'être une véritable chanson traditionnelle poitevine, n'est qu'une invention du siècle dernier. Corrélativement, le fait qu'il ne soit jamais question d'un seigneur dans les légendes franco-canadiennes confirme bien qu'il s'agit là d'une invention française récente, et il n'y a donc pas lieu de s'étonner de son absence outre-Atlantique. La graphie « Chasse-Gallery » n'apparut au Québec qu'une fois l'existence du héros qu'imagina Fillon découverte par des érudits ou des écrivains comme Pierre-Georges Roy qui, en 1944, se plaisait à en évoquer le souvenir : « *Un sire de Gallery, lit-on, en expiation de la faute qu'il avait commise de chasser un dimanche pendant la*

⁴⁷. Rézeau 1984:98-99.

⁴⁸. Mathé 1978:81.

⁴⁹. Lecouteux 1997:20-21, Walter 1997:63-66.

⁵⁰. Cormeau 1912, I:137.

⁵¹. Musset 1929-1938, II:121.

⁵². Favre 1868:80.

⁵³. Massignon 1962.

⁵⁴. Voir en première approche : Laforte 1977.

⁵⁵. Sorin 1981:92.

grand'messe, fut condamné à chasser la nuit dans les plaines éthérées jusqu'à la consommation des siècles »⁵⁶.

2.- Contrairement à ce qu'affirmait Jacques Ferron, les versions franco-canadiennes se réfèrent volontiers à des chevaux, des cavaliers maudits, ou à une meute, tout comme les versions de France. C'est même évident dès la plus ancienne allusion canadienne à la chasse-galerie en tant qu'apparition, publiée au Québec en 1861 par François-Alexis-Hubert La Rue : « *c'étaient des cliquetis d'armes, des hennissements de chevaux, des coups de canons et de fusils* »⁵⁷. Si l'on considère l'ensemble des textes réunis pour la présente étude, lorsque la chasse-galerie ne se manifeste que par des phénomènes sonores, il s'agit, dans plus de 18,5 % des cas, d'aboiements ou de hennissements. Et deux fois, on évoque alors un cavalier. Or la plupart des autres bruits mentionnés (de chaînes, armes, cloches, grelots ou charrettes, voire de musique) étaient déjà connus en France, même si aucun n'apparaît dans plus de 10 % des cas. Ceci montre bien que toutes les manifestations sonores de la chasse-galerie de France ont bien traversé l'Atlantique.

3.- Mieux, le motif du chasseur condamné (E 501) est lui-même présent de chaque côté de l'Océan. En effet, la plus ancienne attestation américaine de la légende du « chasseur maudit » est québécoise: c'est celle que publia Marie-Caroline Watson Hamlin en 1881 sous le titre de « La Chasse Galerie ». Il s'agissait de l'histoire d'un chasseur invétéré condamné à traverser le ciel dans un canot, avec son chien aboyant, pour n'avoir su résister à la tentation d'une dernière partie de chasse à la veille de ses épousailles. Certes, le récit de Marie-Caroline Watson Hamlin est très littérisé, mais elle affirmait l'avoir recueilli de la bouche d'une « habitante » âgée de 90 ans, et donnait déjà cette « *Chasse Galerie ou chasse aérienne fantastique* » comme « *la plus ancienne et la mieux connue* » des légendes du pays⁵⁸. Le caractère réellement populaire et ancien du thème est d'ailleurs prouvé pour l'Amérique francophone par le fait que toutes les versions de la chasse-galerie connues en Louisiane comportent le motif du chasseur condamné ; or les Cajuns de Louisiane, communauté francophone aujourd'hui isolée, descendent des Acadiens déportés de l'Acadie jusqu'à cette région, en l'année 1755⁵⁹.

4.- On a sans doute exagéré l'importance du canot des versions canadiennes-françaises de la chasse-galerie. En effet, ce canot qui, à première vue, semble nettement les distinguer des légendes continentales, n'apparaît expressément que dans 21 % des récits franco-américains où la chasse-galerie désigne un voyage magique aérien. Sachant que l'expression « *écorce de bouleau* » fut employée au XVIII^e siècle pour désigner un canot⁶⁰, il est possible que nombre d'allusions à l'écorce comme véhicule (par exemple, dans un récit de St-Quentin, Nouveau-Brunswick, celui qui connaît la technique du vol magique propose : « *On va se plumer une belle écorce de bouleau-là, on va embarquer dessus, puis il dit on y va* »⁶¹, alors que dans un autre, de St-Louis, le narrateur emploie l'expression « *mettre sur l'écorce* »⁶²), que ces allusions donc se référaient à un « canot d'écorce ». Lequel est du reste cité sous ce dernier nom dans 6 % des cas. Tenant compte de cette possibilité, le total des occurrences faisant référence à un canot d'écorce, à un canot (ou tout autre bateau) et/ou à l'écorce, ne dépasse pas 32 %. Or dans 30% des cas, le véhicule utilisé pour le voyage est une simple planche. Donc, en gros, le voyage aérien de la chasse-galerie s'effectue à peu près aussi souvent sur une simple planche que dans un canot. Mais il ne faut pas oublier que dans tous les autres cas, ce sont bien d'autres objets qui sont employés, tels que billot (5 %), balai (4 %), écorce, cuve ou tapis (3 % chaque), mais encore banc, *galaire* (sorte d'échafaudage), bûche, *croûte*, perche, racine, madrier, chaudron, cercueil, pelle, casque, chapeau, plat à pain, etc. Le voyage magique

⁵⁶. Roy 1944, VII:71.

⁵⁷. La Rue 1861:162.

⁵⁸. Watson Hamlin 1881.

⁵⁹. Ancelet 1994:158.

⁶⁰. Adney & Chapelle 1983:13.

⁶¹. Centre d'Études Acadiennes (Moncton), Fonds Catherine Jolicœur, enregistrement n° 20696.

⁶². Centre d'Études Acadiennes (Moncton), Fonds Catherine Jolicœur, enregistrement n° 3651.

s'effectue parfois aussi – mais rarement – à l'aide d'un véhicule usuel, qui se déplace magiquement dans les airs : bicyclette, voiture, autobus, traîneau, bobsleigh. Plus rarement encore, c'est un animal qui est utilisé : une oie, ou un veau qui s'allonge pour pouvoir emporter plusieurs passagers à la fois. Passer en revue tous les éléments de cette énumération qui ressemble à un inventaire d'antiquaire nous entraînerait trop loin. Quelques remarques suffiront à montrer qu'elle est certainement moins incohérente qu'il y pourrait paraître... Chez les bûcherons acadiens par exemple, la *croûte* est la « première planche enlevée d'un billot par la scie »⁶³ et dont toute une face est couverte d'écorce » : c'est donc un objet tenant à la fois de la « planche », de « l'écorce » et du « billot »... lequel n'est autre qu'une grosse « bûche ». Finalement, l'ensemble des attestations de la légende dans laquelle le véhicule magique est l'un de ces objets (planche, écorce, croûte, billot, bûche) dépasse les 45 %. Si l'on ajoute à ce groupe les versions où interviennent des objets visiblement apparentés aux précédents, comme « un bout de bois », « une perche », « un madrier », etc., on arrive à environ la moitié des cas. De même, le plat à pain, le balai et la pelle entretiennent des connivences qui sont loin d'être innocentes : que l'on songe au balai de l'aire à battre et à la pelle du four (ou à blé), objets qu'utilisent les sorcières... lesquelles, de plus, savent aussi se servir d'un banc comme d'une monture. De plus, l'évocation des sortilèges prononcés pour faire décoller les objets servant de véhicule magique, s'accompagne volontiers (dans 13 % des cas) d'une précision selon laquelle leurs utilisateurs apprennent ces procédés dans de « mauvais livres » ou dans « le livre d'Albert », voire « Dalember » [!]. Ces « mauvais livres » relèvent du même discours que celui qui concerne les sorciers poitevins⁶⁴, tandis qu'Albert et Dalember font évidemment allusion aux *Grand et Petit Albert*.

5.- Pour expliquer la présence d'un canot dans les légendes franco-américaines de la chasse-galerie, on a supposé une influence amérindienne. Catherine Jolicœur a ainsi écrit que les Amérindiens connaissaient une forme de vol magique ; selon elle, ils « mettaient le pied sur un morceau d'écorce et disaient : “Partons pour un, partons pour deux, partons pour trois...” et ils s'envolaient comme l'éclair »⁶⁵. Ceci n'est guère probant : le conte du voyage magique à l'aide d'un véhicule se mettant en mouvement dès qu'on a prononcé la bonne formule (« Partons pour un, partons pour deux, partons pour trois... ») est répandu sur toutes les côtes de France⁶⁶. De plus, dans certaines versions, notamment en Poitou⁶⁷, un passager clandestin ayant réussi à s'embarquer sur le véhicule magique après en avoir découvert le secret, rapporte une plante particulière comme preuve de son aventure. Or ceci, qui apparente le conte à la fin du type 306 (« *The danced-out shoes* ») se retrouve plusieurs fois dans les légendes franco-américaines de la chasse-galerie, par exemple dans cette version recueillie en 1976 aux îles de la Madeleine : « Une fois [...] un jeune homme qui avait remarqué l'absence des Jersiais à toutes les fins de semaines et qui les avait entendus se vanter d'aller à l'île Jersey par les airs, se cacha dans leur canot pour voir ce qui arriverait. À la tombée de la nuit, les Jersiais sont arrivés et se sont mis à prononcer des mots cabalistiques. L'embarcation dans laquelle ils étaient montés s'est mise en branle. Elle s'est enlevée, et plus rapide que le vent, juste le temps de le dire, elle était rendue à l'île Jersey. Le jeune homme a laissé les Jersiais descendre et quant il a vu qu'ils étaient assez loin, il est sorti de sa cachette. Il s'est promené un peu mais il avait peur de rencontrer quelques-uns de ses compagnons de voyage. Il a recueilli une plante qui ne pousse que sur cette île et qu'il a mise dans sa poche, puis il est retourné se cacher dans le canot, car il ne voulait pas être laissé sur cette terre étrangère. Vers la fin de la veillée, les Jersiais sont revenus et ont retraversé l'Océan de la même manière. Le lendemain, ce jeune gars montrait à ses amis la plante qu'il avait cueillie comme preuve de son voyage »⁶⁸.

⁶³. Poirier 1993:114.

⁶⁴. Sur les « Mauvais livres » dans la région, voir Gaboriau 1987:119-135.

⁶⁵. Jolicœur 1976:334.

⁶⁶. Sébillot 1901:361-366.

⁶⁷. Le Quellec 1996:245.

⁶⁸. Chiasson 1994:68-69.

6.- Certes, des canots célestes se rencontrent souvent dans les récits amérindiens. Un mythe Tukuna conte qu'un jeune garçon s'étant embarqué dans une pirogue qui passait devant lui, celle-ci continua le voyage dans le Ciel, et le jeune homme s'aperçut alors que c'était la pirogue du soleil ⁶⁹. Dans un mythe des Arekuna, Akalapijeima, leur ancêtre, a grimpé dans une pirogue conduite par un conducteur mystérieux ; elle s'élève de plus en plus haut dans le ciel, car c'est le soleil qui la conduisait ⁷⁰. Claude Lévi-Strauss a magistralement étudié l'ensemble de ces mythes « à la pirogue céleste », « dont le trajet règle le cours du temps, l'alternance du jour et de la nuit, le retour des saisons » ⁷¹, et on peut en rapprocher le décor astral des proues de pirogues, en particulier chez les Micmac et les Malécites ⁷². Les Micmacs occupaient la péninsule de Gaspé, le nord du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île du Prince Édouard et le Cap Breton : toutes zones d'où provient le plus grand nombre des 310 versions ici prises en compte. Les relations privilégiées qu'entretenaient très tôt ces Amérindiens avec les colons venus de France ⁷³, et aussi le fait qu'après le « Grand Dérangement » (déportation de 1755), nombre d'Acadiens se réfugièrent auprès d'eux dans la forêt ⁷⁴, pourraient faire chercher dans leurs traditions l'unique origine du « canot d'écorce » de la chasse-galerie. Et bien sûr, il est certain que l'objet « canot » est d'origine amérindienne, le terme désignant ce type d'embarcation n'apparaissant en français qu'au XVI^e siècle, emprunté à l'espagnol *canoa*, lui-même pris à l'arawak *canaoa* « pirogue ». Mais ceci ne doit pas cacher que le motif de l'embarcation se déplaçant à travers les airs (« dans l'air du temps », comme disent les conteurs d'outre-Atlantique) grâce à une formule ou un procédé magique ou diabolique, bien connu dans les traditions orales de France, que ce motif donc, était bien connu en Europe. Il est à remarquer que nombre des motifs associés à notre légende sont particulièrement bien représentés dans les pays à fort substrat celtique ; c'est le cas par exemple en Irlande pour D1520.11 « *Transport magique dans un chapeau* » (qui se retrouve trois fois dans notre corpus franco-américain), D1523.15 « *Transport dans un bateau magique* », D1523 « *Véhicule se mouvant de lui-même par magie* » ou D1524 « *Un objet magique permet à quelqu'un de traverser l'eau* » ⁷⁵. Il n'y a donc pas lieu de faire appel aux mythologies amérindiennes pour expliquer le thème de l'embarcation se mouvant d'elle-même dans les airs par magie, déjà bien connu en France ⁷⁶.

7.- Il en résulte que la présence du « canot » ne serait finalement imputable qu'à la réactualisation d'une tradition déjà répandue, et à son adaptation à un nouveau contexte culturel. Plusieurs détails confirment cette façon de voir. Sur l'ensemble des attestations examinées, il en est neuf qui précisent clairement que les occupants du canot sont des morts ou des âmes en peine. Un récit recueilli par Carmen Roy en Gaspésie dans les années 1980, reprend le thème des deux amis qui se sont jurés mutuellement de revenir après leur mort pour informer leur compagnon de leur sort : « *Un jour, après avoir vécu voisins l'un de l'autre durant plus de 20 ans, deux grands amis durent se séparer. L'un d'eux s'en allait sur une terre étrangère. Avant que de quitter les lieux, il échangea avec son ami la promesse que le premier qui mourrait préviendrait l'autre, tout en lui disant "comment c'était là-bas". Et il partit. Trois ans plus tard, il se mariait. Le soir de ses noces, son épouse le sentit inquiet et taciturne. Elle lui demanda à quoi cela tenait et il répondit qu'il ne le savait pas. Puis il sortit sur la galerie et entra peu de temps après, en disant à sa femme : "Mon ami est mort. Il m'a dit, en passant en canot d'écorce dans les airs : Fais comme il faut. Dieu est bien sévère"* » ⁷⁷. Ce thème est bien antérieur à l'arrivée des premiers colons de la Nouvelle-

⁶⁹. Lévi-Strauss 1968:110.

⁷⁰. Lévi-Strauss 1968:112-113.

⁷¹. Lévi-Strauss 1968:377.

⁷². Adney & Chapelle 1983:58-93.

⁷³. Sur les relations entre Blancs et Autochtones (mariages, échanges commerciaux, emprunts linguistiques réciproques, etc.) voir Daigle 1993:14-16.

⁷⁴. Doucet 1977:12.

⁷⁵. Cross 1952:163-164.

⁷⁶. Sébillot 1904-1907, II:157.

⁷⁷. Roy 1981:144-145.

France : fréquent parmi les *exempla* du Moyen Âge, il compte au nombre de ceux que Claude Lecouteux a reconnu comme ayant influencé celui de l'armée infernale ⁷⁸.

8.- Selon d'autres versions, le canot évoqué à propos de la chasse-galerie sert à emporter les morts. C'est le cas dans ce récit recueilli à La Tourelle (Gaspé) par Marius Barbeau en 1918 : « *Tout d'un coup, mon grand-père voit venir un flat dans l'air. Il y a un homme qui rame de même, et un autre qui est à l'aviron, derrière. [Ce dernier] tient un gros chien entre ses deux jambes [...] C'était un gars de Rimouski, ça, qu'il avait bien connu et qui n'avait pas fait de "dévotions" [depuis] quinze ans. L'autre [homme] qui passait dans le canot était mort dans la journée à Rimouski. Je pense bien que c'était à l'enfer qu'ils s'en allaient, parce que le chien qu'ils avaient, ce n'était pas un chien ordinaire* » ⁷⁹. Là encore, il s'agit d'un thème extrêmement ancien, celui de la barque des morts attestée dès le VI^e siècle par un texte de Procope prouvant qu'à cette époque, les Celtes continentaux plaçaient le monde des morts dans l'île de Bretagne. Selon ce passage de Procope, les défunts y étaient emportés par « *des barques étrangères* » mystérieusement apparues sur la côte, et se déplaçant – de façon non moins mystérieuse – à une vitesse surnaturelle ⁸⁰. Très nombreuses sont les légendes bretonnes qui prolongent cette conception en baptisant cette embarcation *Lestr an Anaon* (la « Barque des Âmes ») ⁸¹, ou *bag-noz* (la « barque nocturne »).. Une évocation de cette dernière, notée à l'île de Sein en 1896, dit qu'un soir, une pêcheuse de goémon, voyant passer la *bag-noz*, eut la surprise d'y reconnaître son mari, noyé quelques semaines auparavant ⁸². Or une version très proche a été collectée par Catherine Jolicœur à Grande-Rivière, dans le Nouveau-Brunswick où, en 1976 Edouard Meuse, âgé de 82 ans, lui a conté qu'un Arsène Arsenault avait autrefois vu passer en l'air un bateau avec, à l'avant, sa propre femme ⁸³. Au Québec comme en Bretagne, il arrive que cette embarcation soit lumineuse ⁸⁴ et, en Louisiane, le véhicule magique est parfois un cercueil ⁸⁵. L'idée d'un Autre-Monde situé au-delà de l'eau qui encercle la terre connaît deux grandes variantes : soit les morts s'y rendent en franchissant un pont, soit ils utilisent une embarcation ⁸⁶. Le rituel associé à ce mythe, et qui consistait à déposer les morts dans des embarcations, est bien attesté par l'archéologie gauloise ⁸⁷. Dans les légendes bretonnes, le thème de la barque des morts s'éclaire donc par le fait que l'Autre-Monde celtique est toujours situé « outre-mer », qu'il soit localisé dans une île bien réelle comme l'île de Man ⁸⁸, ou mythique comme Avallon. De plus, selon la mythologie celtique, toute île est un symbole du *Síd* ou Autre-Monde : pour s'y rendre il faut bien utiliser une barque ou un bateau ⁸⁹. Dès lors, il n'y a pas à s'étonner que, dans un récit franco-américain de chasse-galerie sur cinq, soit la barque aérienne part d'une île ou s'y rend, soit elle traverse la mer, un lac ou une rivière... conformément à la conception celtique de l'Autre-Monde : « *le Síd est localisé par-delà la mer, mais toute eau, lac ou fleuve, y donne accès* » ⁹⁰. Il n'est donc pas plus surprenant de remarquer que, dans 4 % des attestations, la chasse-galerie désigne la traversée magique d'une étendue d'eau (mer, lac, rivière) sur une planche ou une cuve. Ceci s'accorde parfaitement avec les versions apparentées au type AT 306 déjà cité, puisque celui-ci est justement le récit d'un voyage dans l'Autre-Monde, et qu'il est particulièrement fréquent en Irlande ⁹¹.

⁷⁸. Lecouteux 1997:20.

⁷⁹. Barbeau 1920:198 (n° 25).

⁸⁰. Procope, *De la guerre des Goths* IV,20.

⁸¹. Le Braz 1994:659.

⁸². Le Braz 1994:276.

⁸³. Centre d'Études Acadiennes (Moncton), Fonds Catherine Jolicœur, enregistrement n° 12400.

⁸⁴. Centre d'Études Acadiennes (Moncton), Fonds Catherine Jolicœur, enregistrement n° 5259 ; Le Braz 1994:1095.

⁸⁵. Centre d'Études Acadiennes (Moncton), Fonds Catherine Jolicœur, enregistrement n° 21484.

⁸⁶. Sergent 1995:348, 355.

⁸⁷. Le Quellec 1978, n. 3 ; et 1992:285.

⁸⁸. Sterckx 1986:79.

⁸⁹. Le Roux & Guyonvarc'h 1986:281-288, 318-322, 399.

⁹⁰. Le Roux & Guyonvarc'h 1986:417-418.

⁹¹. Aarne et Thompson 1987:98-99 (type 306).

Conclusion...

Les comparaisons de détail pourraient être facilement multipliées. Par exemple, un passage de Maurice Fombeure prouve qu'en Poitou, la « chasse galerie » était aussi appelée « *chasse d'Abram* »⁹², curieux hapax à rapprocher d'une formule magique citée dans le Nouveau-Brunswick et dont la prononciation provoque l'envol du canot magique de la chasse-galerie : « *Abri, Abra, Abram / Porte-moi par-dessus les montagnes* »⁹³. Mais la cause est désormais entendue : si l'on prend en compte le plus grand nombre possible de versions, il apparaît clairement que la chasse-galerie des récits francophones d'Amérique est bien issue de la tradition orale poitevine. L'opinion contraire n'a pu prévaloir que chez des auteurs s'étant limités à l'étude d'un très petit nombre d'attestations, ou de celles qu'inspira la version la plus célèbre, c'est-à-dire celle publiée en 1892 par Marie-Louis-Honoré Beaugrand⁹⁴ : constamment rééditée, illustrée, citée et commentée, elle est devenue extrêmement populaire⁹⁵ et sa diffusion n'a certainement pas peu contribué à éclipser la tradition orale. Mais celle-ci n'en conserve pas moins le souvenir de plusieurs thèmes mythiques ayant interféré entre eux et reflétant notamment des conceptions anciennes sur l'emplacement de l'Autre Monde et sur les moyens de s'y rendre. Comme sur le continent, les récits de chasse sauvage et d'armée furieuse se sont inextricablement mêlés : dans une légende recueillie à Caraquet (Nouveau-Brunswick) la chasse galerie désigne explicitement une « armée »⁹⁶, et la première version américaine connue de la chasse-galerie mentionne des cliquetis d'armes⁹⁷. Comme pour l'armée furieuse en Europe, les apparitions américaines de la chasse-galerie se situent dans les forêts (31 %) essentiellement durant l'hiver (27 % des cas) et alors surtout pendant les douze jours. L'idée que la chasse-galerie réunit des morts en déplacement a autorisé un glissement vers le thème de la barque des morts, facile dans une zone où les « *ghost-ships* » sont légion⁹⁸. Et cette embarcation prit évidemment l'aspect du canot (canoë) amérindien, adopté par les Français depuis Champlain, et qui était rapidement devenu un élément essentiel de la culture des Franco-Américains⁹⁹.

La répartition actuelle des diverses variantes de la légende confirme ce schéma. Les récits se rapprochant le plus des légendes européennes se trouvent surtout dans les Provinces Maritimes et les îles, ainsi qu'en Louisiane et dans le Maine. Mais au Québec, les versions du type Beaugrand semblent avoir en grande partie évincé ces types « européens », et connaissent un succès qui ne fait que croître : la chasse-galerie pratiquement oubliée en Poitou, est là-bas le sujet de pièces de théâtre, de livres ou de films, et elle y est même devenue une marque de bière. Il est alors permis de se demander si la séduction opérée par la version Beaugrand ne proviendrait pas du fait que, d'une part, elle est fortement christianisée, et que, de l'autre, elle ressemble fort à une « légende de Rédemption ». À l'heure où le « problème des Autochtones » (encore appelés « Sauvages » par les générations anciennes) est d'une brûlante actualité et que son évocation provoque fréquemment une gêne visible, n'est-il pas significatif que l'élément central de la légende la plus célèbre du Québec, celui qui, aux yeux des Québécois, la distinguerait radicalement de ses homologues continentaux, soit justement la marque la plus visible de l'héritage amérindien chez les Blancs, à savoir le canoë ?

⁹². Fombeure 1932:45.

⁹³. Centre d'Études Acadiennes (Moncton), Fonds Catherine Jolicœur, enregistrement n° 5640-5641. Une variante est : « *Acabri, Acabra, Acabram* ». La mention de la formule magique apparaît dans plus de 15 % des légendes de chasse-galerie d'outre-Atlantique.

⁹⁴. Beaugrand 1892.

⁹⁵. Beaugrand 1900. Les cinq contes du recueil de Beaugrand avaient été auparavant publiés dans *La Patrie*, à partir de 1891.

⁹⁶. Centre d'Études Acadiennes (Moncton), Fonds Thériault, enregistrement n° 307, daté de 1983.

⁹⁷. La Rue 1861:162.

⁹⁸. Childs 1946, Jolicœur 1970 et 1981:134-137, Fowke 1986:111-113, Chiasson 1994:91, Creighton 1994:118-156.

⁹⁹. Adney & Chapelle 1983:7-13.

...et perspectives eurasiatiques

Lorsque le monde des morts se trouve au-delà de l'eau, il faut bien s'y rendre soit en bateau, soit en traversant sur un pont. Selon Stith Thompson, le passage sur le pont est mentionné dans des mythes celtiques, islandais, indiens, indonésiens, mélanésiens, eskimos, amérindiens¹⁰⁰. Il faut ajouter à cette liste le pont *Çinvat* iranien, et le pont *Çirât* mentionné dans le Qor'ân, en rappelant que le thème est également connu du christianisme et de la littérature arthurienne (« pont de l'épée »). La géographie du monde des morts n'étant pas sans rapport avec celle du nôtre – notamment en milieu insulaire – les défunts s'y rendent aussi par bateau. C'est le cas en Scandinavie avec les « bateaux-tombes », les tombes naviformes et la « nef de morts » (*naglfar*), mais aussi en Inde védique, en Grèce (barque de Charon) et, nous l'avons vu, dans le monde celtique.

Lors des rencontres de Nagoya, plusieurs correspondances précises ont été relevées entre le mythe de la Mesnie Hennequin et certaines traditions japonaises de la région de Kyôto, notamment celles qui concernent les cortèges aériens de démons apparaissant à certaines dates (Chiwaki Shinoda, ce volume). Après avoir vu que, sous le nom de chasse-galerie, la Mesnie Hennequin interfère avec le thème de la barque des morts, il faut ajouter que le voyage des défunts en barque est bien attesté dans le Japon de l'ère des sépultures antiques (V^e-VI^e siècle). En effet, la plus ancienne composition connue de l'art pictural japonais, qui se trouve être une peinture rupestre ornant la tombe Mezurashizuka (Fukuoka), représente un défunt poussant à la rame une embarcation guidée par un oiseau, et se dirigeant vers un paysage fantastique (fig. 1). Une autre composition du même type se trouve dans la tombe Benkei-ga-ana (Kumamoto) datée du VI^e s., mais la barque des morts y est cette fois guidée par un cheval. Que cette barque soit guidée tantôt par un oiseau, et tantôt par un cheval, laisse clairement transparaître une imprégnation chamanique¹⁰¹. Or de nos jours, lors de la fête du *Bon* ou fête des lanternes (à la mi-août) les âmes des disparus reviennent visiter les vivants ; le dernier jour de la fête, des feux sont alors allumés sur les montagnes entourant la ville ; celui du mont Nyoigataké dessine le caractère *dai*, celui du mont Mandala représente un *torii*, ceux des monts Mantôrô et Daikokuten se lisent *myô* et *hô*, et celui du mont Myôkenzan est *funagata*, car il représente... un bateau (fig. 2). Or ces feux, appelés *okuribi*, sont allumés pour aider les âmes des ancêtres à retourner dans leur monde après leur visite annuelle au nôtre. Le dernier d'entre eux, dessinant un navire igné conduisant les âmes vers le monde des morts, ne serait-il pas le témoin d'une très ancienne tradition que partagent encore l'Extrême-Orient et l'Extrême-Occident ?

¹⁰⁰. Thompson 1955-58: motif F152.

¹⁰¹. Berthier 1985.



Fig. 1 : Décor de la tombe Mezurashizuka (Fukuoka).



Fig. 2 : Affiche de la fête du Bon, Kyôto, 1998.

Bibliographie

- Aarne (Antti) et Thompson (Stith) 1987 : *The types of the folktale. A classification and bibliography*. Helsinki, Academia Scientiarum Fennica (FFC 184), 588 p.
- Adney (Edwin Tappan) et Chapelle (Howard) 1983 : *The bark Canoës and Skin Boats of North America*. Washington, Smithsonian Institution Press, 242 p.
- Ancelet (Barry) 1994 : *Cajun and Creole Folktales. The French oral Tradition of South Louisiana*. Jackson, University Press of Mississippi, 1994.
- Barbeau (Marius) 1920 : Anecdotes populaires du Canada (Première série). I - Anecdotes de Gaspé, de la Beauce et de Témiscouata. *The Journal of American Folk-Lore* 33(1920)129:173-233.
- Beaugrand (Marie-Louis Honoré) 1892 : La Chasse-Galerie. Dans : *À la mémoire d'Alphonse de Lusignan., hommage de ses amis et confrères*. Montréal, Désaulnier et Leblanc, 1892, 327 p (pp. 290-312).
- Id.* 1900 : *La Chasse-galerie. Légendes canadiennes*. Montréal, s.é., pp. 9-34.
- Berthier, François 1985. L'Extrême Orient : la Corée et le Japon. L'univers funéraire à l'ère des sépultures antiques. In *Le Grand Atlas de l'Archéologie*, Paris, Encyclopædia Universalis, pp. 300-301.
- Bescherelle (Aîné) 1887 : *Nouveau dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française*. Paris, Garnier, 4 vol.
- Bouteiller (Marcelle) 1958 : *Sorciers et jeteurs de sorts*, Paris, Plon, 230 p..
- Brethé (Émile) 1955 : Une supercherie littéraire : la chanson de la Chasse Gallery. *Bulletin de la Société de Mythologie Française* XIX:62-89.
- Buron (Edmond) 1934 : La Chasse Gallery. *Le Canada Français* 22(1934):166-175.
- Chiasson (Anselme) 1994 : *les légendes des îles de la Madeleine*. Moncton, Les Éditions d'Acadie, 132 p.
- Childs (Ralph) 1946 : Phantom Ships of the Northeast Coast of North America. *New York Folklore Quarterly* 2:160-181.
- Clapin (Sylva) 1894 : *Dictionnaire canadien-français*. Montréal, Beauchemin.
- Id.* 1900 : La Chasse-galerie. *Bulletin des Recherches historiques* 6(1900):282-285.
- Cohen (Gustave) 1943 : Survivances modernes de la « Mesnie Hellequin ». *Essays in Honor of Albert Feuillerat*, New Haven, Yale University Press, pp. 21-28.
- Cormeau (Henry) 1912 : *Terroir Mauges*. Paris, Georges Crès & Cie, 2 vol.
- Creighton (Helen) 1994 : *Bluenose Ghosts*. Halifax, Nimbus Publishing, 280 p.
- Cross (Tom Peete) 1952 : *Motif-Index of Early Irish Literature*. Bloomington, Indiana University, 537 p.
- Daigle (Jean) 1993 : L'Acadie de 1604 à 1763, synthèse historique. Dans *L'Acadie des Maritimes*, Université de Moncton, Chaire d'Études Acadiennes, 908 p. (pp. 1-43).
- Deniau (F.), 1910 : *Histoire de la Guerre de Vendée*, vol. I.
- Désilets (Alfred) 1922 : *Souvenirs d'un octogénaire*. Trois-Rivières, s.é.
- Dontenville (Henri) 1950 : *Les dits et récits de mythologie française*. Paris, Payot, 255 p.
- Doucet (Alain), 1977 : *La littérature orale de la Baie Sainte-Marie*. Yarmouth, Sentinel Printing Limited, 111 p.
- Estourbeillon (Régis de l'—) 1892 : Les chasses fantastiques. *Revue des Traditions Populaires* VII:175.
- Fauteux (Ægidius) 1931 : La Chasse Gallery. *Bulletin des Recherches Historiques* 37(1931):693-694.
- Favre (L.), 1868 : *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, précédé d'une introduction sur l'origine, le caractère, les limites, la grammaire et la bibliographie du patois poitevin et saintongeais*. Niort, Robin & Favre, 344 p.
- Ferron (Jacques) 1970 : Un canot qui change tout. *L'information médicale et Paramédicale* (June 16):22.
- Id.* : Des Démons aux Seigneurs. *L'information médicale et Paramédicale* (July 7):26.
- Id.* La Chasse-Galerie. *L'information médicale et Paramédicale* (Dec. 5):24.

- Id.* : 1973 : *Du fond de mon arrière-cuisine*. Montréal, Éditions du Jour.
- Fillon (Benjamin) 1848 : *L'histoire véridique des grandes et exécrables voleries et subtilitez de Guillery, depuis sa naissance jusqu'à la juste punition de ses crimes, remise de nouveau en lumière*. Robuchon, Fontenay-Vendée, 40 p.
- Fillon (Benjamin) & Octave de Rochebrune 1887 : *Poitou et Vendée. Études historiques et artistiques*. Niort, Clouzot, 2 vol.
- Fombeure (Maurice) 1932 : *La Rivière aux Oies* [reprint : Poitiers, Le Bouquiniste, 1982], 240 p.
- Fowke (Edith) 1986 : *Tales told in Canada*. Toronto, Doubleday, 174 p.
- Fréchette (Louis-Honoré) 1907 : French-Canadian Folklore. *The Canadian Magazine* XXX:216.
- Gaboriau (Patrick) 1987 : *La pensée ensorcelée. La sorcellerie actuelle en Anjou et en Vendée*. Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or, 172 p.
- Goursaud (Albert) 1978 : *La Société rurale traditionnelle en Limousin. 3 - Ethnographie et folklore du Haut-Limousin*. Paris, Maisonneuve et Larose, 208 p.
- Grenier (Fernand) 1990 : *De Ker-Is à Québec. Légendes de France et de Nouvelle-France*. Paris, Eska.
- Guerry (Maître) 1828 : Note sur les usages et les traditions du Poitou. *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères* VIII:451-164.
- Halden (Charles) 1904 : M.H. Beaugrand. La Chasse-Galerie et autres légendes. *Études de Littérature Canadienne Française* :289-299.
- Jolicœur (Catherine) 1970 : *Le vaisseau-fantôme, légende étiologique*. Québec, Presses de l'Université Laval (Les archives de folklore 11), 337 p.
- Id.* 1975-1976 : La Chasse-Galerie. *Revue d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie* 1975:209-210, 1976:51-52, 333-337.
- Id.* 1981 : *Les plus belles légendes acadiennes*. Montréal / Paris, Stanké, 280 p.
- Laforte (Conrad) 1997-1983 : *Le catalogue de la chanson folklorique française*. Québec, Université Laval (Les archives de folklore 18-23), 6 vol.
- La Rue (François-Alexis-Hubert) 1861 : Voyage autour de l'Île d'Orléans. Dans *Les Soirées canadiennes*, Québec, Brousseau & Frères.
- Le Braz (Anatole) 1994 : *Magies de la Bretagne*. Paris, Laffont, 1304 p.
- Lecouteux (Claude) 1997 : Chasse sauvage / Armée furieuse. Quelques réflexions. Dans *Le mythe de la Chasse sauvage dans l'Europe médiévale*, Philippe Walter éd., Paris, Champion, pp. 13-32.
- Le Quellec (Jean-Loïc) 1978 : Pirogues monoxyles de Vendée. *Aguiaine* XII(1978)2:88-94.
- Id.* 1992 : Rites de passage et frontières aquatiques dans le Centre-Ouest. *Aguiaine* XXIV(1992)171:270-297.
- Id.* 1996 : *La Vendée Légendaire et Mythologique*. Mougou, Geste Éditions, 414 p.
- Le Roux (Françoise) et Guyonvarc'h (Christian-Jean) 1986 : *Les Druides*. Rennes, Ouest-France Université, 448 p.
- Lévi-Strauss (Claude) 1968 : *L'origine des manières de table*. Paris, Plon, 478 p.
- Massicotte (Édouard-Zotique) 1938 : Diverses sortes de Chasse-Galerie. *Bulletin des Recherches Historiques* 44(1938):136-166.
- Massignon (Geneviève) 1962. *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*. Paris, Klincksieck, 2 vol.
- Mathé (Marceau) 1978 : *Les sentiers d'eau : souvenirs du marais poitevin*. Paris, Seghers, 300 p.
- Mistral (Frédéric) 1979 (reprint) : *Lou Tresor dou Felibrige*. Aix-en-Provence, Édisud, 2 vol.
- Musset (Georges) 1928-1938 : *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*. La Rochelle, Masson Fils, 4 vol.
- Poirier (Pascal) 1993 : *Le Glossaire acadien. Édition critique établie par Pierre M. Gérin*. Moncton, Éditions d'Acadie / Centre d'Études Acadiennes, 440 p.
- Purkhardt (Brigitte) 1992 : *La chasse-galerie, de la légende au mythe*. Montréal, Théorie et Littérature, 207 p.
- Rézeau (Pierre) 1984 : *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*. Les Sables-d'Olonne, Le Cercle-d'Or, 302 p.
- Roy (Carmen) 1981 : *Littérature orale en Gaspésie*. Ottawa, Leméac, 444 p.

- Roy (Pierre-Georges) 1923-1944 : *Les petites choses de notre histoire*. Québec, 7 vol.
- Sébillot (Paul) 1901 : *Le folklore des pêcheurs*. Paris, Maisonneuve et Larose (Les littératures populaires de toutes les nations XLIII), 389 p.
- Id.* 1904-1907 : *Le Folk-Lore de France*. Paris, Guilmoto (réédition : Maisonneuve et Larose 1968), 4 vol.
- Séguin (Robert-Lionel) 1978 : *La sorcellerie au Québec du XVIIe au XVIIIe siècle*. Ottawa / Paris, Leméac / Payot, 245 p.
- Sergent (Bernard) 1995 : *Les Indo-Européens. Histoire, langues, mythes*. Paris, Payot, 536 p.
- Sorin (Albert) 1981 : *La Chasse Gallery*. Nantes, 112 p.
- Sterckx (Claude) 1986 : *Éléments de cosmogonie celtique*. Bruxelles, Éditions de l'Université (Faculté de Philosophie et Lettres XCVII), 127 p.
- Thompson (Stith) 1955-1958. Motif-index of folk-literature; a classification of narrative elements in folk-tales, ballads, myths, fables, mediaeval romances, exempla, fabliaux, jest-books, and local legends. Bloomington / Indianapolis, Indiana University Press, 6 vol.
- Verdier (Roger) 1951 : *Dictionnaire phonétique, étymologique et comparé du patois du Haut-Maine*. Le Mans, Édition du Racaud, 320 p.
- Verrier (A.-J.) et Onillon (R.), 1908 : *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*. Angers, Germain & Grassin, 2 vol.
- Walter (Philippe) 1996 : *Le bel inconnu de Renaut de Beaujeu. Rite, mythe et roman*. Paris, Puf (Littératures modernes), 353 p.
- Id.* 1997 : Hellequin Hannequin et le mannequin. Dans *Le mythe de la Chasse sauvage dans l'Europe médiévale*, Philippe Walter éd., Paris, Champion, pp. 33-72.
- Watson Hamlin (Marie Caroline) 1881 : *Legends of Le Detroit*. Detroit, Thorndike Nourse :126-133. Traduction française : Richard Ramsay, Le détroit des légendes, dans *Société historique du Nouvel-Ontario* 88-89(1991):81-85.

Annexe I : typologie des noms de la chasse sauvage en France

- Type 1** : Chasse aérienne, fantastique (Angoumois), galerie (Anjou, Poitou, Saintonge), macabre (Orléanais), macchabée (Orléanais), maligne (Bourbonnais), malé [maré, marre, maro, mao] (Maine), maudite (Auvergne), royale (Forez), sauvage (Alsace), volante (Limousin), Grande-Chasse (Lorraine), Haute-Chasse (Alsace, Lorraine, Belfort), Pfaffengejagt [« Chasse des Prêtres »] (Alsace).
- Type 2** : Chasse d’Abram [Poitou], Chasse Artu [Arthu, Artus, Arthur, du Roi Artus] (Bretagne, Maine, Béarn), à Bader (Berry), à Baudet [Bodet] (Berry), de la Bête de Rondet (Lorraine), à Beurlin (Poitou), à Briguet [Briquette] (Berry, Poitou, Touraine), Caillanne (Poitou), Cäin [*Cache de Cäin*] (Normandie), à Caillaud (Poitou), de la Dame de Moissey (Franche-Comté), du Diable (Normandie), du Grand Veneur (Brie, Gâtinais), à Griot (Poitou), à Guedon (Finistère), à Gueriou (Poitou), à l’Hulaine (Ille-et-Vilaine), de Jean des Baumes (Lorraine), d’Oliferne (Franche-Comté), de Proserpine [Harpine, de la Mère Harpine] (Normandie), du Peût [= Diable] (Bourgogne, Nivernais), du Piqueur Noir (Nivernais), Ribaud [à Ribaud] (Berry, Poitou), à Roquets (Champagne), du Roy (Ile-de-France), du Roi Huguet [Hugon] (Touraine), du Roi Salomon (Pays Basque), de St-Eustache (Morvan, Nivernais), de St-Hubert (Bretagne, Nivernais), Valory (Maine), Chasse volante du Roi Hérode (Bresse, Franche-Comté, Périgord), Casso dou counte Rouge (Languedoc), Hannequin [Annequin, Hennequin, Helquin, Hel-chien, Héléchien, Arquin, Chésérquine] (Anjou, Normandie, Touraine).
- Type 3** : Chasseur des Avents (Bourgogne), Chasseur égaré (Flandre), Chasseur nocturne (Doubs), Chasseur Noir (Brie, Gâtinais, Bourgogne, Côte-d’Or), Grand Veneur (Ile-de-France, Auvergne), Mau-Piqueur (Ille-et-Vilaine), Mauvais-Chasseur (Roussillon), Nacht Jäger (Alsace), Piqueur Noir (Nivernais).
- Type 4** : Le Chasseur Clécus (Gascogne), le Chasseur du Bois de Krombesch (Lorraine).
- Type 5** : Megnèye Hennequin (Lorraine), Menée Ankin (Bretagne), Mesnie Hellequin (Lorraine), Mouhinnequin [Mounihennequin] (Lorraine).
- Type 6** : Menée d’Hellequin (Touraine).

Annexe II : La chasse-galerie (version de Benjamin Fillon)

*Ontondez-ve la sarabonde ?
Ol'est la chasse gallery
Iquiaulong va passer pre bonde
Et la garâche et l'aloubi.*

*Mes fails, rontrez bé vite
V'assitre près de mâ ;
Prenez l'ève bénite
Et priez saint Michâ.*

*Gallery va-t-en tête
Munté sus in chevaau
Qu'a le cou d'ine bête
Et la peâ d'in crapaud*

*La grolle de ses ales
Cope le vent gllacé,
Et de frèdes rafales
Rassoillent le damné.*

*Dare li la sorcère,
Le lutin, le garou
Galopant la houlère,
Le pitois et le loup.*

*La bête pharamine
Quitte les cahurauds
Pre trecher la vremine
Au long daux mazureaux.*

*Pis le bège fantôme
Tot habillé de bllonc,
Frère-fadet de bôme
Ché roge et revenont.*

*Le nain d'himur pllaisonte
Sivé dau fu-follet,
Trelande, saute et chonte
Queme in amirollet.*

*Cremeilloux de ragage
Le maître dau soulâ
Démène pplein de rage
Son sabre de vergliâ.*

Entendez-vous la sarabande ?
C'est la chasse-galerie
Par ici vont passer en bande
La sorcière et le loup-garou

Mes fils, rentrez bien vite
Vous asseoir près de moi ;
Prenez de l'eau bénite
Et priez saint Michel.

Gallery va en tête
Monté sur un cheval
Qui a le cou d'une bête
Et la peau d'un crapaud.

Le corbeau de ses ailes
Coupe le vent glacé
Et de froides rafales
Fouillent le damné.

Derrière lui la sorcière
Le lutin, le garou
Poursuivent la truie
Le putois et le loup.

La bête pharamine
Quitte les sombres nuées
Pour chercher la vermine
Au long des mesures.

Puis le fantôme blème
Tout habillé de blanc
Farfadet souterrain
Chien rouge et revenant.

Le nain d'humeur plaisante
Suivi du feu follet,
Fredonne, saute et chante
Comme un rossignolet.

Convulsé de carnage
Le maître de la troupe
Brandit, plein de rage,
Son sabre de verglas.

*Gle vut douner bataille
Oque le Sarrasin
Dans in champ de buaille
Dau borg de Saint-Sorlin*

*Le fourache infidèle
Devant li trejou fuit,
Et si le maître appelle,
En brouë s'évanouit.*

*Galery torne, torne,
Emporté par sen sort,
Aquenit, triste et morne,
Gle demande la mort.*

*Mais l'aube désiraie
Onfin fait le temps cllair,
Et la troupe gelaie
Va routir on onfer.*

*Pr passer quiés nits bllonches
Galery, mes onfonts,
Chassit tots les dimonches,
Et battit les paysons.*

Il veut livrer bataille
Contre le Sarrasin
Dans un champ de paille
Du bourg de Saint-Sornin.

Le farouche infidèle
Devant lui toujours fuit
Et si le maître l'appelle
En brume s'évanouit.

Galery tourne, tourne,
Emporté par son sort
Harassé, triste et morne,
Il demande la mort.

Mais l'aube désirée,
Enfin fait le temps clair
Et la troupe gelée
Va rôtir en enfer.

Pour passer ces nuits blanches,
Galery, mes enfants,
Chassa tous les dimanches,
Et battit les paysans.